

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Comores

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

**Allocution de Mme Cheikh Yahaya Moinaécha
Directeur de Cabinet au Ministère de l'Éducation Nationale, de la Santé Publique, de la Jeunesse
et des Sports**

Excellences,
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Honorables délégués,

Tout d'abord, permettez-moi au nom du gouvernement comorien, de saluer les efforts importants déployés par l'UNESCO et l'ISESCO afin de permettre la participation des Etats membres à cette importante rencontre.

La République Fédérale Islamique des Comores constitue un petit Etat insulaire dans l'Océan Indien. Elle compte 446.000 habitants, dont 80% vivent en milieu rural, avec un PIB de 470 \$ par habitant.

L'agriculture reste le secteur principal de l'économie comorienne. Elle emploie 70% de la population active, contribue à 40% au PIB et fournit toutes les recettes d'exportation.

De nature volcanique, le sol comorien n'est cultivé que sur 50% de sa superficie.

Les seules ressources connues à l'heure actuelle se limitent aux forêts, au pouzzolane, à la mer et à l'énergie géothermique ; mais le niveau d'exploitation et de mise en valeur de ces ressources naturelles est extrêmement bas, en raison de l'insuffisance de connaissances géologiques ou du manque de ressources financières et humaines susceptibles d'assurer leur mise en valeur.

Le pays dépend pour les exportations d'un nombre limité de produits agricoles et doit importer la quasi totalité des biens de consommation, des produits pétroliers et des matières premières dont il a besoin.

Le niveau d'instruction générale de la population reste très bas, ce qui pousse la majorité des ruraux à pratiquer l'économie de subsistance, s'ils ne sont pas au chômage.

Avec un indice synthétique de fécondité de l'ordre de 6,6 enfants par femmes, les Comores sont classées parmi les pays à haute fécondité.

En l'absence d'un secteur privé dynamique et d'une croissance économique capable d'absorber une population en perpétuelle croissance, les conditions de vie des populations se dégradent au fil des années. Le chômage gagne du terrain, aggravé par une main d'œuvre peu qualifiée, et un nombre croissant de jeunes sans formation. Plus du tiers de la population active est sans emploi stable.

Les formations supérieures, assurées au niveau du pays, sont limitées à l'enseignement normal et à quelques filières professionnelles post baccalauréat. En quinze ans, seulement 5 établissements ont été créés dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, du commerce, de la santé. L'enseignement supérieur privé est quasi inexistant.

Le décalage entre la croissance importante du nombre de bacheliers candidats à l'enseignement supérieur, et le nombre réduit des infrastructures capables des les accueillir, conduit ces derniers à s'expatrier, souvent sans avoir de ressources financières suffisantes leur permettant de poursuivre des études à l'extérieur. L'Etat assure difficilement des aides scolaires à 10% de ces étudiants.

Malgré les mesures prises par l'Etat pour mener le maximum d'élèves au baccalauréat, l'inexistence d'universités dans le pays limite le développement des ressources humaines, et de nombreuses générations de bacheliers demeurent sans perspectives de formation supérieure.

Cette situation demeure une grande préoccupation de l'Etat, car non seulement elle compromet l'avenir du pays, mais elle contribue aussi aux mouvements de contestations des jeunes et à l'instabilité sociale.

Quant à la formation de nos bacheliers à l'étranger, elle se heurte particulièrement à :

- la limitation sensible et progressive des places offertes à nos étudiants dans les universités françaises depuis l'indépendance,
- et aussi au coût élevé des études dans les pays développés.

Les études poursuivies à l'extérieur du pays sont souvent longues et ralenties par de multiples échecs liés aux difficultés d'adaptation dans les pays d'accueil ; ces études ne répondent pas toujours aux besoins du marché local de l'emploi.

Nos bacheliers se contentent de s'inscrire dans les filières auxquelles les universités étrangères sont disposées de les accueillir, qui trop souvent ne correspondent ni à leurs aspirations et aptitudes, ni aux emplois prévisibles dans le pays.

Cela se traduit par le chômage et le sous-emploi des cadres, ce qui renforce le recours à l'expertise internationale qui coûte très cher au pays. Et on constate que des secteurs importants de l'économie nationale et de l'administration souffrent toujours d'une pénurie permanente de cadres hautement qualifiés.

Afin de répondre à certains problèmes ici évoqués, le gouvernement comorien a adopté cette année les textes de création de l'Institut Supérieur de Formation et de Recyclage. La mission assignée à l'ISFR est :

- la mise en place progressive et modulaire des structures universitaires et professionnelles
- l'organisation des cours de perfectionnement des cadres
- et la création de formations technologiques supérieures.

La création récente, au niveau de la sous-région, de l'Université de l'Océan Indien, offre de nouvelles opportunités de formation, de recyclage et de recherche aux étudiants et cadres comoriens, ainsi que des perspectives d'ouverture des universités de la zone aux bacheliers, notamment à Madagascar où un quota important nous est accordé.

La mise en place d'unités de recherche et d'études se réalise avec des institutions universitaires étrangères, dans le cadre de la coopération bi- et multilatérale pour la réalisation de projets de recherche de développement économique et social.

Les laboratoires de recherche existants, dont les ressources humaines et matérielles sont limitées, travaillent en étroite collaboration avec des universités et des instituts de recherche étrangers.

A l'issue de cette importante conférence, le gouvernement comorien souhaite que les Etats ici présents prennent les mesures nécessaires à la démocratisation de la connaissance à l'échelle planétaire, notamment par un maximum d'ouverture des universités aux ressortissants des pays les moins nantis, et par la création au sein de l'UNESCO et de l'ISESCO, d'un fonds d'appui à la création de structures de formation universitaire dans les pays où elles n'existent pas.

Excellences, je vous remercie.